



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement - École Alice-Parizeau
30 octobre 2023 - 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Alice-Parizeau tenue le 30 octobre 2023 à 18h15 à Montréal

PRÉSENTS (parents):

Franca Gallé, Drissia Moubarik, Antoine Lévesque, Geneviève Poirier,
Sabrina Boualem (secrétaire),
Nadjim Benbouadbellah (membre substitut)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Mme Dominique Hébert (directrice)
M. Pierre-Gérald Jean (enseignant)
Mme Samia Zebbar (enseignante)

SONT ABSENTS :

Mme. Annick Bouchard
M. Tomas Rodrigues

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1A : Règles de régie interne
- 1B : Nomination d'un président et vice-président
- 1C : Nomination d'une secrétaire
- 1D : Qui a déjà suivi la formation du C.É.?

1A : Mme Dominique nous fait part de quelques règles du C.É. pour veiller au bon fonctionnement de nos séances.

1B : La présidente Franca Gallé est élue et déclare la réunion ouverte. Drissia Moubarik est élue Vice-Présidente.

1C : Sabrina Boualem est élue secrétaire.

1D : Quelques membres ont déjà suivi la formation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout 10.4 Parents

IL EST PROPOSÉ PAR Drissia Moubarik que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
 - 1A : Règles de régie interne
 - 1B : Nomination d'un président et vice-président
 - 1C : Nomination d'une secrétaire
 - 1D : Formation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 8 juin 2022
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Déclaration annuelle d'intérêts
6. PTRDI 2024-2027
7. Sorties éducatives (approbation)
8. Suivi sur le budget
9. Plan de lutte
10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
 - 10.4. Parents
11. Correspondance
12. Varia - Points divers
13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 juin 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Drissia que le procès-verbal du 8 juin soit adopté avec dispense de lecture.

3.1 Mme Drissia aimerait faire un retour sur l'OPP. Dominique fera son retour au cours de la semaine.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent

5. DÉCLARATION ANNUELLE D'INTÉRÊTS

Document à lire et à remplir par les membres

6. PTRDI 2024-2027

Le document est présenté aux membres et le formulaire est rempli et envoyé.

7. SORTIES ÉDUCATIVES

Le C.É. donne la pré-approbation aux sorties qui sont dans le répertoire Jeune Public.

Théâtre Pauline-Julien 5-6 e (7 déc.), 1e à 4e (8fév.) 4 et 5 ans (29 avril)

Février : Film (A TABLE,..)

18 Juin : Intermiel/ 4 ans

18 Juin 1-6 Bois de Boulogne

8. SUIVI SUR LE BUDGET

Plus de détails à la prochaine rencontre.

9. PLAN DE LUTTE

Mme Dominique nous présente le plan de lutte sur le site de l'école, cependant il sera à refaire l'année prochaine.

10. POINTS D'INFORMATIONS

10.1 DIRECTON

La fête de l'Halloween, Mme Dominique nous parle de sa formule magique qui enchante les enfants, ils sont tous sur les pistes pour décoder sa formule magique et avoir des friandises.

Le rapport annuel du C.É. est à remplir au cours de l'année.

Mme Dominique est contente d'être parmi nous et elle se dit bien soutenue par son équipe.

10.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

Les enseignants travaillent forts pour le bien des élèves. Ils ont de bonnes relations entre eux ainsi qu'avec la direction.

10.3 SERVICE DE GARDE

M. Tomas Rodrigues est absent.

10.4 PARENTS

11. CORRESPONDANCE

Lettre inaccessible (coincé dans le bureau de la directrice).

12. VARIA

Les travaux du parc de l'école ne sont pas encore terminés.

Mme Drissia a reçu des plaintes de parents qui disent que des téléphones portables circulent dans la cour d'école et que certains élèves prennent des photos au sein même de l'établissement scolaire. Ce point dérange les parents. Mme Dominique rassure Mme Drissia qu'une vérification sera faite, mais dans tous les cas les téléphones sont interdits à l'école.

Mme Drissia a reçu des plaintes de parents, qui disent que le professeur d'éducation physique manque de tact avec les enfants et ne leur laisse pas le temps nécessaire pour se changer avant de reprendre classe. Les deux professeurs à savoir Mme Samia Zebbar et M. Pierre-Gérald Jean apportent tous les deux des affirmations, le temps est largement nécessaire entre la fin du cours de sport et la reprise de la classe. Certains élèves préfèrent eux-mêmes ne pas se changer.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h55.

Présidente
Franca Gallé

Directrice
Dominique Hebert